

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission de la défense nationale et des forces armées

— Élection du bureau de la commission. .... 2

Mardi

1<sup>er</sup> octobre 2013

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

**Présidence**  
**de Mme Catherine**  
**Coutelle,**  
*présidente d'âge*  
puis de  
**Mme Patricia Adam,**  
*présidente*



*La séance est ouverte à onze heures cinq.*

*Présidence de Mme Catherine Coutelle, présidente d'âge*

La commission s'est réunie en vue de procéder à la **nomination de son bureau.**

• **Élection du président :**

La commission a été saisie de la candidature de Mme Patricia Adam, présidente.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur à celui du poste à pourvoir, Mme Patricia Adam a été proclamée présidente.

*Présidence de Mme Patricia Adam, présidente*

• **Élection des vice-présidents :**

La commission a été saisie des candidatures de MM. Nicolas Bays, Jean-Jacques Candelier, Philippe Nauche et Philippe Vitel.

**Mme Catherine Coutelle.** Je m'abstiendrai car il apparaît que la parité n'est pas respectée.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur à celui des postes à pourvoir, MM. Nicolas Bays, Jean-Jacques Candelier, Philippe Nauche et Philippe Vitel ont été proclamés vice-présidents de la commission.

• **Élection des secrétaires :**

La commission a été saisie des candidatures de Mme Nathalie Chabanne, MM. Philippe Folliot, Philippe Meunier et Gwendal Rouillard.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur à celui des postes à pourvoir, Mme Nathalie Chabanne, MM. Philippe Folliot, Philippe Meunier et Gwendal Rouillard ont été proclamés secrétaires de la commission.

\*

\* \*

En conséquence, le bureau de la commission est ainsi constitué :

– Présidente : Mme Patricia Adam

– Vice-présidents : MM. Nicolas Bays, Jean-Jacques Candelier, Philippe Nauche et Philippe Vitel

– Secrétaires : Mme Nathalie Chabanne, MM. Philippe Folliot, Philippe Meunier et Gwendal Rouillard.

*La séance est levée à onze heures quinze.*